

Hausse des cotisations à la caisse d'assurance emploi pour renflouer le déficit fédéral ?

La caisse de l'assurance emploi accusera un déficit qui frisera les 15 milliards de dollars d'ici trois ans. Les employés et les employeurs seront donc mis à contribution à partir de janvier 2011 pour venir à bout d'ici cinq ans.

Les cotisations des employés pourraient être majorées de près de 50 % d'ici 2015. Celles des employeurs pourraient bondir de 40%, selon les estimations de la Fédération canadienne de l'entreprise indépendante (FCEI).

«On parle beaucoup du déficit du gouvernement fédéral, mais on oublie qu'une partie de ce déficit provient des dépassements de coûts liés à l'assurance emploi. Et on oublie aussi que la caisse de l'assurance emploi sera renflouée par une hausse des cotisations des employés et des employeurs», a affirmé à La Presse Ted Mallitt, économiste à la FCEI.

Pour renflouer la caisse de l'assurance emploi d'ici 2015, les employés risquent donc de voir leurs cotisations augmenter graduellement jusqu'à 350 \$ environ par année avant d'être diminuées à nouveau. Et les employeurs devront aussi faire leur part.

L'augmentation des coûts de l'assurance emploi risque de mettre en péril quelque 200 000 emplois, selon la FCEI.

Rappelons que depuis 1996, Ottawa ne contribue plus au programme. Le rôle du gouvernement fédéral consiste désormais à gérer les cotisations des employeurs et des travailleurs.

On peut en apprendre beaucoup sur les décisions politiques de gouvernements successifs qui ont mené à la situation actuelle en lisant le [commentaire de Claude Picher dans La Presse](#).